

En 2008, EDS baisse les salaires réels

1 %, ce sera la baisse de votre pouvoir d'achat en 2008.

L'inflation est au plus haut depuis 15 ans, dépassant les 3 % en rythme annuel. La direction d'EDS refuse de maintenir les salaires réels et annonce une augmentation moyenne se situant entre 2 et 2,5 % (on admire la précision...)

Sachant que le véritable chiffre se situe généralement en dessous des prévisions, ce sera bien une baisse de 1 % des salaires en « euros constants ».

Et encore, si vous êtes augmenté ! Car EDS refuse d'accorder une augmentation à l'ensemble des salariés, même s'ils sont tous victimes de la hausse des prix.

Détail des mesures 2008

- 2 % pour les salaires inférieurs au salaire moyen (3 477 € par mois, 45 200 € par an), avec un talon de 50 € ;
- 2 % de plus pour les salaires inférieurs à la moyenne et dont la dernière augmentation est antérieure au 1^{er} janvier 2006 ;
- les deux cas précédents ne seront pas appliqués aux « low performers » (sic), c'est-à-dire aux salariés dont l'évaluation est « en dessous des attentes » ou « Besoin de développement » ;

Cela représente environ 1 % de l'enveloppe globale ; le reste sera consacré aux augmentations à la tête du client, dites « augmentations au mérite ».



Analyse

Ces mesures sont en retrait sur celles proposées par la direction le 14 mai. Elles ne tiennent aucun compte des contre-propositions syndicales, à l'exception du talon. Pour autant, elles sont le résultat direct, bien qu'insuffisant, à la mobilisation des salariés du 29 avril dernier. Mais l'actualité du plan social n'a pas permis la poursuite de cette mobilisation.

1. L'augmentation des salaires inférieurs à la moyenne est une simili mesure collective. Le 14 mai, elle devait s'appliquer à tous « sauf opposition justifiée du manager » ; le 9 juin, elle exclut les salariés aux évaluations insuffisantes. Sachant comment sont faites les évaluations (quand elles sont faites), on peut craindre le pire. Au fait, saviez-vous que vous deviez être évalué chaque trimestre ? Nous lançons un concours : le 1^{er} salarié qui peut nous fournir les quatre évaluations des quatre derniers trimestres gagne un an de cotisation à SUD...
2. Le 14 mai, la direction parlait d'une application au 1^{er} juillet. Le 9 juin, elle la repousse au 1^{er} octobre. Pourquoi pas au 1^{er} janvier 2009 ? On n'est plus à trois mois près !
3. Les salariés n'auront même pas droit à une explication écrite des mesures qui leur seront (ou pas) appliquées. Par manque de volonté ou par incapacité, la DRH refuse d'imposer quoi que ce soit aux responsables.
4. Le refus de l'harmonisation des tickets-restaurant (8,40 € pour les ex-Answare, 7 € pour les autres) aurait coûté environ 150 000 € par an, et aurait mis un terme à une discrimination injustifiable.

Certains seront mieux servis

Rassurons-nous, tout le monde ne restera pas dans la panade.

Un article du site star-telegram.com nous apprend que les principaux responsables d'EDS s'apprêtent à empocher de jolies sommes : selon que la vente à HP se fasse ou non, le président d'EDS, Ron Rittenmayer, toucherait une modeste prime comprise entre 51,6 et 41,8 millions de dollars. Pour le responsable des opérations EMEA, Bill Thomas, ce serait 11 M\$, 14,6 M\$ pour Charles Feld, responsable de la partie Applications services, et 12,4 M\$ pour Tina Savinski, responsable des services administratifs.



Etonnez-vous après ça qu'il n'y ait plus d'argent pour le commun des mortels...